



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Réduction des risques de catastrophe et lutte contre le réchauffement climatique

Question écrite n° 33064

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur les incendies, inondations, tempêtes et ouragans qui ont été particulièrement nombreux en 2020 à travers le monde. Selon l'ONU, le changement climatique est le principal responsable du doublement des catastrophes naturelles sur la planète en 20 ans. Entre 2000 et 2019, 7 348 désastres naturels ont été enregistrés, soit près de deux fois plus qu'entre 1980 et 1999. L'ONU met également en avant que ce sont les catastrophes climatiques qui ont le plus augmenté avec un coût évalué de près de 3 000 milliards de dollars. La réduction des risques de catastrophe et la lutte contre le réchauffement climatique, avec notamment la fonte de la banquise, sont des enjeux mondiaux. Aussi, il souhaite connaître les mesures que la France entend proposer lors de la COP26 de Glasgow qui aura lieu en 2021, six ans après l'accord de Paris.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33064

Rubrique : Climat

Ministère interrogé : [Transition écologique](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 octobre 2020](#), page 7232

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)